

# Comment se calcule une pension alimentaire

### Par Visiteur, le 14/10/2016 à 11:00

#### Bonjour.

Mon mari a de son plein gré annulé sa demande en divorce . Prétendant que cela le mettrait dans une situation financière dramatique . C'est son choix !"

Par contre, je vais déménager et demander une séparation de corps et de bien . Nous sommes mariés depuis 7 ans , pas d'enfant ensemble.

Mon mari perçoit un salaire de 2000 e . Logé par l'employeur , pas de loyer, pas EDF, pas eau , etc.

Il a des dettes , qui ont été contractées avant notre mariage , qu'il rembourse encore maintenant . ( environ 600e par mois ) .

Est-ce que ces dettes peuvent être tenues en compte dans ""ses frais""?

Que puis-je espérer obtenir comme pension alimentaire. Sachant que je n'ai qu'une retraite de 800 e ? Bien sur, j'aurais loyer + les frais qui encourent de vivre seule. Merci de votre réponse.

Bonne journée .

#### Par cocotte1003, le 14/10/2016 à 12:21

Bonjour, ce n'est pas une pension alimentaire mais une pension compensatoire qu'il faut demander. Au bout de 7 ans de mariage sans enfant, avez vous un motif pour la demander comme pas possibilité pour vous de travailler ? Cordialement

## Par Visiteur, le 14/10/2016 à 12:36

Merci de votre réponse rapide. Bonne journée Cocotte 1003

## Par Visiteur, le 16/10/2016 à 12:37

Bonjour Cocotte 1003.

Non je ne travaille plus (71 an bientôt 72) plus des problèmes de santé .

Bonne journée.